Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 067-246700488-20261120-EL_E_261120_004-AI

Capitale européenne

La Présidente

ARRETE
PORTANT DELEGATION
DE FONCTION

La Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

VU l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du 10 avril 2026, relative à l'élection des vice-présidents·es de l'Eurométropole de Strasbourg,
VU la délibération du 10 avril 2026, relative aux délégations du Conseil à la Présidente,

Arrête

Article 1 :

Madame Bahar CEVIZ, conseillère métropolitaine, est déléguée dans mes fonctions :

1) en ce qui concerne les relations aux usagers et la politique métropolitaine de lutte contre le non recours aux droits et aux services métropolitains ;

2) auprès de Monsieur Mathieu CAHN, vice-président, en ce qui concerne la suppléance de la présidence du F3SCT, et les conditions de travail des agents.

À ce titre, Madame Bahar CEVIZ est habilitée à prendre toutes initiatives et mesures et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces délégations.

Article 2 :

Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels Madame Bahar CEVIZ représente l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Bahar CEVIZ, Monsieur Mathieu CAHN est habilité à prendre toutes initiatives et mesures et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces délégations.

Publié du 20/11/2026 au 17/04/2027

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 067-246700488-20261120-EL_E_261120_004-AI

Article 4 :

Le présent arrêté abroge et remplace celui en date du 1er juillet 2026.

Strasbourg, le 20 NOV. 2026

Transmis en préfecture le : 20 NOV. 2026
Publié à compter du : 20 NOV. 2026
Certifié exécutoire le : 20 NOV. 2026
(articles L 2131-1 et 2 du Code général des collectivités territoriales)

Catherine TRAUTMANN

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG 13

Publié du 20/11/2026 au 17/04/2027